



**Conseil municipal du 14 décembre 2021 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac**

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 13
Membres votants : 13
Membres absents : 0
Membres excusés : 6
Procurations : 0

Présents : TAVET Alain, LAFORGUE Catherine, LAGRANDCOURT Sylvie, SELVES Céline, LAVAL Cécile, VEDRENNE Alain, LAVAL Jean-Claude, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, CHANQUOI Jean-Marie, MARTY Annie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel.

Excusés: MONTENERO Anne-Sophie, TOCHEPORT-BERRIER Aurélie, THIRRION Kristel, ROUSSEL Corinne, VILLEMUR Nadège, GARGAUD Stéphane.

Mme MARTY Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1- Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive (CDG24):

* Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive ; pour ce faire, il propose d'adhérer au service de médecine professionnelle et préventive et porte à la connaissance des membres présents les dispositions de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Dordogne pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

2-Délibération Guichet unique (ATD24):

*Considérant qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

Le Maire rappelle à l'assemblée que le service instructeur de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois instruit les autorisations droit des sols de la commune. Il utilise le logiciel Cart@ds, mis aussi à disposition de la commune.

Un téléservice dédié à la saisine par voie électronique des autorisations d'urbanisme est issu de ce logiciel. L'adresse de connexion sera intégrée sur le site internet de la commune et sera disponible sur le portail citoyen territorial (<https://demarches.dordogne.fr/>) mis à disposition par le département de la Dordogne. Le Maire propose que ce guichet unique soit le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet : la saisine par voie électronique relative au autorisations droit des sols ne sera possible que via le guichet unique.

3-Retour sur Projets 2022:

*Suite à la distribution d'une enquête auprès de la population pour faire part de différents projets sur les communes des Coteaux Périgourdins et de Ladornac, le conseil constate qu'il y a eu très peu de retours en Mairies.

-1° La possibilité de créer un fichier comportant le numéro portable de chaque habitation permettrait de vous informer par SMS des différentes manifestations à venir et de vous transmettre les informations en temps réel. L'emploi d'une personne en service civique financé à 100 % par l'État et la Communauté de Communes permettrait la création de ce répertoire. Cet emploi de 24h/semaine serait partagé sur les deux communes (12h aux Coteaux Périgourdins et 12h à Ladornac) sur une période de 10 mois. Une personne habitant sur la commune de Ladornac a déjà déposé un dossier. Toute personne prétendant être éligible à ce poste (Service Civique) peut déposer sa candidature auprès des Mairies dans les plus brefs délais.

-2° La possibilité d'installer un médecin sur la commune semble être compromise au vue du manque de généraliste sur notre territoire. Il y aurait éventuellement la possibilité d'installer une cabine de télémédecine, les municipalités sont dans la démarche de visiter plusieurs télécabines afin de voir quelle serait la plus performante et la plus adaptée aux habitants de nos communes. Le conseil municipal est en réflexion sur cette éventuelle installation et n'a pas pris de décision.

-3° La possibilité de mettre en place une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) pouvant accueillir les jeunes enfants de nos communes dans les locaux de la garderie de Chavagnac est en attente. Nous attendons d'autres retours d'enquête ainsi que la fin des travaux de l'école pour prétendre à cette installation.

-4° La Commune de Ladornac a proposé la possibilité d'aménager le site des Minières. Nous sommes favorables à ce projet qui permettrait aux jeunes de nos deux communes de pratiquer diverses activités physiques ainsi que tous ceux qui le souhaitent.

-5° La possibilité de recrutement d'une personne en service civique pourrait dans un deuxième temps, en plus de la création du répertoire téléphonique des habitants (cf n°1), mettre en place une aide aux devoirs lors de la garderie périscolaire en binôme avec une tutrice bénévole.

4-Bilan des travaux (Ecole):

*Les travaux avancent comme prévus, la couverture des deux bâtiments sera effectuée fin janvier 2022.

5-Divers:

* Maison France services : suite à la fermeture de certains services publics tels que le Trésor Public de Terrasson, la mise en place d'un bus circulant dans les communes permettra aux habitants de déposer leur demande de formalités administratives (cartes grises, cartes d'identité...). Ce service sera subventionné par l'État à hauteur de 80 % et par la Communauté de communes à hauteur de 20 %. Une date vous sera communiquée ultérieurement sur le site de la commune ainsi que sur le bulletin municipal pour vous avertir de la venue de ce bus France Services.

*Panneau Pocket : application sur téléphone portable permettant d'être informé des différents évènements sur la commune et ses alentours (coupures d'eau, cambriolages...etc)
Ce service reviendrait à 130€/an à la charge de la commune, le conseil municipal est en cours de réflexion .

* Visite en mairie de la Gendarmerie pour connaître les attentes des élus de la commune tels que : prévention alcool, prévention drogues, code de la route à l'école primaire (CM1 et CM2), rapidité d'intervention, les dangers d'Internet, Opération tranquillité (lors de vos départs en vacances)...

*Travaux sur Grèzes :

Le chemin de Chante Sers situé en dessous du parking à l'entrée du village est trop étroit, il va être élargi sur sa longueur et également empierré par la SARL Grézoise de Travaux Publics. Ces travaux permettront d'accéder dans un premier temps aux deux premières parcelles qui ont été vendues par un particulier et pour lesquelles deux certificats d'urbanisme ont été déposés pour construction de maison d'habitation. Ce chemin pourra également desservir d'autres constructions à venir.

*Adressage :

La commission adressage a refait le tour des installations des poteaux et plaques sur la commune, il s'avère qu'il y en aurait au moins 8 à refixer.

Monsieur Alain Vedrenne exprime son désaccord avec le travail refait réalisé pour renforcer les poteaux.

*L'acquisition par la commune du terrain situé à côté du cimetière de Chavagnac appartenant à Monsieur Monteil Serge sera effective semaine 51.

*Centre des Médecines Naturelles : Monsieur Le Maux Jean-Marie quitte les locaux du CMN. Son bureau sera repris par Monsieur Bertrand (Ecrivain)

*Formation Gestes 1^{ers} secours et Défibrillateur : Les communes des Coteaux Périgourdiens et de Ladornac souhaitent faire bénéficier leurs employés d'une journée de formation dirigée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Dordogne (coût:65€/pers financé par les communes).

*Octobre Rose :

La manifestation du 17/10/2021 à la Tour de Chavagnac a rapporté la somme de 500€, reversée à la Ligue contre le cancer

*Téléthon :

La manifestation du 3/12/2021 à l'église de Grèzes a rapporté la somme de 1400€ reversée au profit du Téléthon.

*Messe de Noël :

Une messe de Noël aura lieu le vendredi 24 décembre 2021 à 19h à l'église de Chavagnac.

*Concours Noël 2021 de la plus belle maison décorée, organisé par la Commission Jeunesse : 7 maisons ont participé à ce concours, il a été décidé de remettre un gros lot à la maison qui remportera le concours et d'offrir pour cette première année un lot de consolation à tous les autres participants.